

40. — Attendu que malgré les efforts généreux tentés depuis nombre d'années pour endiguer le mouvement des nôtres vers les Etats-Unis, il est constant qu'un nombre assez considérable de cultivateurs abandonnent les rives du Saint-Laurent et du Richelieu pour franchir la frontière ;

50. — Attendu qu'en 1871 l'épiscopat de la province de Québec, à la suggestion du toujours regretté Mgr Taché, adressait au clergé un appel en faveur de l'émigration vers l'Ouest Canadien, dans lequel il autorisait certains moyens à prendre pour fortifier le groupe français de l'Ouest ;

60. — Attendu que l'épiscopat de la province de Québec exprimait sa pensée au sujet de cette œuvre, comme suit : “ La province de Manitoba offre un avantage réel
 “ à ceux qui n'aiment pas le défrichement des terrains
 “ boisés, et qui pourtant voudraient s'éloigner de la
 “ province qu'ils habitent..... Notre pensée n'est pas
 “ de demander aux paisibles et heureux habitants de la
 “ province de Québec de changer une position certaine
 “ et avantageuse pour les incertitudes d'une émigration
 “ lointaine ; mais s'il en est auxquels il faut un change-
 “ ment et auxquels il répugne de s'imposer les rudes
 “ labeurs des bûcherons, à ceux-là, M. le curé, veuillez
 “ bien indiquer la province du Manitoba..... Nous
 “ considérons donc, comme chose bonne et désirable,
 “ l'établissement de quelques-uns des nôtres dans ces
 “ régions et nous verrions avec plaisir qu'il se fit quel-
 “ que chose dans ce sens ; si, par exemple, entre deux
 “ ou trois paroisses, on pouvait assurer le secours d'une
 “ famille honnête, chrétienne et laborieuse, qui irait
 “ former dans le Nord-Ouest une population comme
 “ celle qui est venue, il y a deux siècles, jeter les fon-
 “ dements de notre nationalité au Canada ; ”